Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 1.28 — TÉLÉPHONE

LES FÊTES DU PILE

Après le Trichon et à huit jours d'intervalle nous devons parler des fêtes du Pile, du Sartel et des Trois-Ponts.

Commencées samedi par une retraite aux flambeaux, les fêtes se sont continuées, hier, dimanche, par un cortège suivi de courses à pied, de grands concerts, de courses vélocipédiques et d'un bal populaire.

A deux heures précises, les sociétés sont arrivées au Sartel et les vins d'honneur furent servis chez M. Eugène Gertgen, président d'honneur.

Le cortège qui s'est formé au Sartel, à deux heures et demie, a suivi l'itinéraire suivant :

Sartel, boulevard de Beaurepaire, rue Molière, rue Sévigné, place de la Gare du Pile, rue de Valenciennes, rue d'Anzin, rue Brame, rue de Tournai, rue des Trois-Ponts, place des Trois-Ponts, rue Victor-Hugo, rue Alfred de Musset, boulevard de Mulhouse, rue Beaumarchais, rue des Trois-Ponts, place des Trois-Ponts, rue d'Anzin, rue Brame, rue Sévigné, place de la Gare du Pile (dislocation).

Voici l'ordre de ce cortège :

1. Groupe de cavaliers ; 2. Harmonie La Concordia, Roubaix ; 3. Les Vélos fleuris ; 4. Les Coureurs à pied ; 5. La Pédale Oranaise, société cycliste, Roubaix ; 6 Harmonie l'Espérance ; 7. Coureurs de la course Roubaix-Saint-Amand ; 8. Fanfare des trompettes Le Ralliement, Wattrelos ; 9. Char automobile ; 10. Fanfare de Beaurepaire, Roubaix ; 11. Les Crêtcuses ; 12. Char de la Reine ; 13. Philharmonique du Crétinier, Wattrelos ; 14. Les voitures ; 15. la commission.

Aussitôt la dislocation faite, a eu lieu le départ de la course à pied et les concerts donnés par la Philharmonique du Crétinier (Wattrelos), l'harmonie d'Espérance, la Fanfare de Beaurepaire, la Concordia-Harmonie de Roubaix et la Fanfare des trompettes Le Ralliement de Wattrelos.

A trois heures, pendant que le cortège parcourait les rues du Pile, avait lieu la grande course vélocipédique sur le parcours Roubaix-Saint-Amand aller et retour, soit 85 kilomètres.

Il y avait 800 francs de prix.

AGRESSION NOCTURNE

Hier soir, vers dix heures, rue de la Gare, au coin de la rue Nationale, Edouard Bréffaut, 25 ans, peigneur, demeurant rue Lacroix, cour Lannoeuvre, a été, sans motif, dévalisé par trois individus qui lui sont inconnus et blessé à coups de couteau.

Interrogé, Bréffaut a déclaré qu'il ne pouvait fournir aucun renseignement sur ses agresseurs, qu'il ne pouvait donner aucun signalement.

Le docteur Dechonnaz, requis pour l'examiner, a constaté qu'il portait une blessure à la région intercostale droite.

La vie de Bréffaut n'est pas en danger, ses blessures sont peu graves et, sauf complications toujours possibles, l'incapacité de travail ne dépassera pas trois semaines.

Il a été transporté à l'Hôpital de la Fraternité.

OUI A PERDU ?

Un trousseau de clefs trouvé rue de l'Alma, par M. Auguste Koennelin, a été déposé au commissariat du 2e arrondissement où son propriétaire pourra en prendre possession.

LES GREVES

COURT CONFLIT

Les ouvriers du décartonnage de chez Motte-Delescluze, boulevard de Belfort, avaient cessé le travail samedi à midi, demandant la réintégration d'un de leurs camarades congédié.

Une délégation envoyée dans l'après-midi a obtenu gain de cause. L'ouvrier reprendra sa place mardi matin.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire **à la Coopérative « La Paix »** et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, **elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniirement votre Parti, dans toutes les circonstances.** 1590-4.

PENDANT QU'ON CONSTRUIT

M. Charles Libyn, marchand de tissus, 72, rue Jouffroy, fait en ce moment construire complètmnt clos, et plusieurs maisons derrière la ferme Loridan. Quelques-unes sont presque terminées et complètement closes.

Hier, en allant visiter les installations, le propriétaire constata que dans les maisons terminées, on avait coupé des tuyaux en plomb au ras du plancher.

Chacun des tuyaux mis à mal mesurait un mètre et le tout valait six francs.

Il est nécessaire d'ajouter aux six francs de tuyaux, cinq francs de dégâts à marquer sur la note des cambrioleurs ou sur le grand livre du propriétaire, sous la rubrique profits et pertes.

Les voleurs sont arrivés sur leur champ d'opérations en passant par dessus les murs des maisons non encore construites.

Je ne fume que le NIL

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

EN PLAÇANT DES CARREAUX. — Chez MM. Paul Wattel-Ferrier frères, M. Henri Seurinck, 17 ans, apprêteur, 40, rue Monge, à Wattrelos, s'est fait une plaie à la paume de la main gauche en plaçant des carreaux sur une nef.

15 jours de repos.

EN SOULEVANT UN POIDS. — A la Société Anonyme de la rue de Soubise, Mme Philomène Depooter, 47 ans, tisserande, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Eloi, à Croix, s'est fait une déchirure musculaire dorso-lombaire, en soulevant un poids.

15 jours de repos.

UNE ENTORSE. — Chez MM. Henri Ternynck et fils, Mlle MarieVanreust, 24 ans, rattacheuse, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, s'est fait une entorse du pied droit en heurtant une barre de son métier.

15 jours de repos.

COUPS DE COUTEAU

Hier soir, vers onze heures, passant boulevard Gambetta, Théophile Peron 25 ans, peigneur, rue de la Conférence, cour Debosète, 4, rencontra Marie Vanbenderen, demeurant rue d'Estaing, cour Roussel, 2, et lui fit des propositions galantes.

La jeune fille refusa et se sauva dans la direction de son domicile.

Péron la poursuivit, la rejoignit près de chez elle et lui renouvela ses propositions.

Sur un nouveau refus de celle-ci, il la frappa, au dessus du sein, d'un coup de couteau. La blessure, heureusement n'est que superficielle, le coup ayant été amorti par le corset de la victime.

Elle a été soignée au poste du 3e arrondissement où elle fut conduite par des passants.

Le coupable s'est constitué prisonnier au 2e arrondissement, disant qu'il avait frappé une inconnue.

MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE

Cinquante-quatre mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte ; M. l'adjoint au maire se tiendra à la disposition des intéressés à partir de dix heures du matin.

WATTRELOS

PARTI SOCIALISTE. — Il est rappelé à tous les groupes que c'est aujourd'hui lundi, à trois heures, l'assemblée générale du Parti Socialiste, chez le citoyen Dransart, rue Mribel, au Crétinier.

Le citoyen Lebas assistera à cette réunion.

HEM

AVIS AUX CHOMEURS. — Le maire de la commune d'Hem invite les ouvriers en chômage domiciliés à Hem, de se rendre à la mairie, avant le 15 juin, pour fournir les renseignements suivants :

Depuis quelle époque sont-ils en chômage ? A quelle industrie appartiennent-ils ? Salaire moyen ? Charges de famille ?

Ces renseignements indispensables pour la répartition du crédit qui sera alloué sur la somme votée par le Conseil général, en faveur des caisses de chômage, devront être fournis pour la date ci-dessus, terme de rigueur, sous peine d'exclusion des secours.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

LA FOIRE AUX PLAISIRS

LA JOURNEE DE DIMANCHE

Organisée par les associations amicales des anciens élèves des écoles laïques, sous les auspices de l'administration municipale et au profit de l'œuvre des Dames charitables la Foire aux Plaisirs de la rue de Gand attira dimanche au Gymnase de la rue de Gand, le Tout-Tourcoing républicain.

Le spectacle était charmant, des jeunes filles vêtues de costumes pittoresques, se faufilant prestes et souples entre les groupes, tendant aux visiteurs leurs corbeilles fleuries, insistant gentiment près de ceux qui se montraient peu disposés à sortir de leur gousset pièces d'argent ou de billon, remerciant d'un sourire les généreux, faisant la moue aux harpagons.

Les attractions étaient multiples et de nature à satisfaire les goûts les plus divers. Artistes et sentimentaux, artistes et sportsmen, les gens sobres et les gourmets, tous furent charmés.

Mentionnons le Grand Guignol Lillois, la Dégustation du Pré aux Clercs (décors et costumes du XVIIIe siècle, s. v. p.), l'Estaminet Hollandais et le Café Oriental... Il y eut des assauts de boxe et des combats de coqs, des tirs au Lebel et à la carabine, et une grande fête nautique dont le succès fut particulièrement vif, une séance cinématographique...

Dans la salle de gymnastique, quelques-uns des anciens élèves du Lycée interprétèrent une comédie sans prétention.

Un ancien élève de l'école communale de la Croix-Rouge, avait rimé pour la circonstance une chanson de bonne volonté, où défilaient le Printemps, Phébus, le Zéphyr, des roses et des papillons. Cela avait, à défaut d'autre mérite, celui de pouvoir être entendu par tout le monde et se chantait sur un air connu. L'intention de l'auteur est à louer.

Le soir il y eut bal. La fête recommencera aujourd'hui.

PARIS-MENAGE Pour le linge et les lainas
VICTOR VAISSIER

UNE PLAINTE

Un habitant de la rue Saint-Pierre, M. Jean Samain, 61 ans, sans profession, s'est plaint à M. Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement, d'avoir été frappé, dans la nuit de samedi à dimanche, par deux de ses voisins. On enquête.

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE

Trente mariages sont projetés pour aujourd'hui lundi. M. Lecomte, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés, à partir de dix heures du matin.

Pendant la cérémonie des mariages, un groupe de la Musique municipale se fera entendre dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Le public est invité à y assister.

LES POIVROTS

Le garde Blondel, du Blanc-Seau, a dressé procès-verbal à Lucien F..., 44 ans, tisserand à Mouvaux.

— L'agent Vandamme a arrêté, rue de Gand, Jean-Baptiste V..., né à Courtrai, en 1857, cordonnier, rue de Neuville.

LA CREVE DES MAÇONS

La majeure partie des grévistes a repris le travail aux anciennes conditions. Le président du syndicat des ouvriers, avec lequel nous nous sommes entretenus samedi soir, nous a déclaré que 47 ouvriers se trouvaient sans travail, que plusieurs patrons engageaient des Belges de préférence aux Français.

M. Scalbert, conseiller municipal, avait donc raison, vendredi, en déclarant qu'il y avait des victimes de grève.

On se souvient qu'un collègue de M. Scalbert, M. Englebert, demanda qu'une somme de 1.000 francs fût votée à titre de secours à répartir entre les victimes de la grève, et que M. Lecomte, qui présidait en l'absence du maire, promit de s'intéresser à ceux des ouvriers qui seraient ou auraient été lésés.

EN raison de l'importance de son chiffre d'affaires, la *Grande Pharmacie de France*, à Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue, ses expéditions pour le dehors sont remises en gare sitôt réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant 10 francs de pharmacie pure. (Spécialités et Eaux minérales exceptées).

LE FESTIVAL DES PHALEMPINS

En dépit de quelques malencontreuses averses, les fêtes des quartiers des Phalempins, du Grand-Plaisir et de la Fin-de-la-Guerre, eurent samedi soir un brillant prélude.

La Musique Municipale interpréta, dans le jardin du Palais de Justice de la rue de Gand, quelques fragments de maîtres, dont le prélude et la scène du cortège de la Déjanire, de Saint-Saens. Puis une retraite aux flambeaux parcourut les rues Fin-de-la-Guerre, Général-Souham, de Roncq, de la Latte, des Phalempins, de la Baille, Houchard, de Menin, Saint-Roch, et la place du Calvaire, au milieu d'applaudissements et de clameurs.

LILLE

LES SAPEURS-POMPIERS AU JARDIN VAUBAN

La Musique des Sapeurs-Pompiers, dirigée par son éminent chef, M. Bourelle, donnérale 14 juin prochain au Jardin Vauban, un grand concert au profit de la caisse amicale de Secours Mutuels du Bataillon.

Cette fête de bienfaisance, où il nous sera permis d'entendre à nouveau nos meilleurs solistes lillois, sera, à en juger par le programme, un véritable régal capable de charmer les amateurs les plus difficiles.

Nos concitoyens auront certainement à cœur de prouver une fois de plus, combien ils aiment leur bataillon des Sapeurs-Pompiers en se rendant en nombre à cette solennité artistique, où seront invitées les autorités civiles et militaires de notre cité.

Des cachets, au prix uniforme de 0 fr. 50, sont en vente dans tous les postes de pompiers et à l'Etat-Major, 12, rue Malus.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

CHAMBRE DE COMMERCE. — Le rôle des contributions spéciales revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement entre les mains de M. Léotaud, percepteur, rue du Faubourg-de-Lille, 72, en notre ville. Chaque contribuable est tenu d'acquitter dans les délais prescrits les sommes pour lesquelles il est porté.

AVIS AUX RESERVISTES. — Antérieurement à la nouvelle loi sur les périodes des réservistes les réservistes convoqués demandant à amener des chevaux pouvaient être appelés à un régiment autre que celui auquel ils étaient affectés.

Aux termes des nouvelles instructions ministérielles, il ne sera plus possible de donner satisfaction aux demandes faites par les hommes affectés à un autre régiment. Mais tous les réservistes du 12e, qu'ils soient appelés pour 28, 21 ou 17 jours, pourront être autorisés, sur leur demande et s'ils fournissent un ou plusieurs chevaux, à faire leur période comme conducteur pendant l'époque des manœuvres.

Cette période ne commencera pour eux que l'avant-veille du départ aux manœuvres, pour se terminer le jour de la rentrée, c'est-à-dire qu'en 1908, elle aura une durée totale de 13 jours.

Il est bien entendu que ces 13 jours accomplis libèrent les réservistes ainsi convoqués de la durée totale de leur période réelle de 28 jours.

Les chevaux seront nourris par le 5e dépôt et leur service payé à raison de 1 francs par jour et par cheval, aux réservistes qui les amènent.

Les demandes des intéressés devront parvenir avant le 30 juin à Monsieur le colonel commandant le 12e régiment d'infanterie.

TARCOIN EN BARŒUL

VOL D'UNE MONTRE. — Le nommé Alphonse Houzé, âgé de dix-huit ans, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation par la police de Marcq, pour vol d'une montre au préjudice d'un nommé Baert, domestique de ferme à Bondues.

Après avoir dressé procès-verbal contre Houzé, le commissaire de police a fait remettre celui-ci en liberté.

FACHES-THUMESNIL

VACCINATION. — M. le docteur Meurisse procédera aux vaccinations gratuites, pour les enfants, le jeudi 11 juin, à l'école maternelle de Thumesnil, de deux heures et demie à quatre heures et demie ; à l'école des garçons de Faches, de dix heures et demie à six heures et demie.

Le 18 juin, à la Mairie, pour les femmes, de six heures et demie à sept heures et demie, et pour les hommes, de sept heures et demie à huit heures et demie.

HELLEMMES

RIEN NE VA PLUS, ON SE COGNE.

Depuis huit jours déjà, rien n'allait plus dans le ménage. Le torchon était brûlé. Eug. J.-Bte Delnatte, 19 ans, débourreur, elle, Mme Narcisse Letellier, 24 ans, habitant ensemble rue Dordin, 35, après une dispute, s'étaient séparés.

Se rencontrant, l'autre jour, vers une heure de l'après-midi, les amants reprirent la querelle.

Rendue furieuse, parce que manquant d'arguments, la femme lança à son ex-ami un terrible coup de pied qui l'atteignit aux parties sexuelles. Le pauvre bougre, grièvement blessé, a dû s'aliter.

— Moins tragique est la scène se déroulant dans la même rue, entre deux voisins, qui, pour un motif futile, s'engueulèrent de la belle façon.

M. Defly, employé au chemin de fer, et Mme Maillard, les héros de cette comédie, tournant au chambard, se sont vus gratifier d'un procès-verbal pour tapage injurieux.

Valenciennes

Le Lundi 8 Juin dans la Région

VALENCIENNES. — La Braderie. — A six heures du matin, ouverture sensationnelle de la Braderie. Bombes et sonneries de trompe. Deux hérauts à cheval proclameront aux carrefours de la ville l'ouverture de la Braderie.

La Braderie se tiendra sur la place d'Armes et en tous lieux au choix des Bradeux.

La Braderie sera terminée à une heure de l'après-midi.

Pendant toute la durée de la vente, attractions diverses.

A huit heures du matin, place du Marché-aux-Herbes, lâcher de ballons porte-pochette-prime.

De une heure à deux heures, réception des musiques : Montigny, Wavrechain, Trompettes de l'Union Française.

A deux heures, cortège BINBIN et de la REINE.

Itinéraire : Hippodrome, boulevard Eisen, rue de Mons, place Saint-Géry, rue Saint-Géry, place d'Armes. Arrêt. Réception de la Reine et de ses demoiselles d'honneur à l'Hôtel de Ville, rue de Famars, place de Famars, boulevard Carpeaux, place Cardon, rue du Quesnoy, place d'Armes, rue de Paris, rue Ferrand, place de la Gare, avenue du Commerce, place de la République, rue de Lille, place d'Armes, dislocation.

Une quête sera faite sur le parcours au profit des établissements charitables de la ville.

A BRUAY. — Tir aux canards, à « La Folie ».

A DENAIN. — Jeu de Balle. — Championnat : Napoléon, Adonis-Regnart, Boutelier, Récoppe.

A LA BRIQUETTE. — Jeux divers. — Jeu de balle, jeu de quilles, fléchettes ou piquet, combat de coqs, billard, concours de chants, de *mentours*, bals.

A SAINT-AMAND. — La Foire. — Tir à l'arc, 3.300 francs de prix ; tir à l'arbalète ; concours de tir au stand.

A PERUWELZ. — Concours hippique, concert.

A QUIEVRAIN. — Jeu de Balle entre Binche, Onnegies, Quiévrain.

Continuation des ducasses ANZIN, FRESNES (Trieu), LA BRIQUETTE, TRITH-SAINT-LEGER.

A TABLE !

La taxe du pain est fixée à 0 fr. 32 et 0 fr.27 le kilogramme, à partir du 7 juin.

Un seul colis de poissons a été vendu au Minck pour 11 francs.

30 bœufs, 9 vaches, 4 taureaux, 91 moutons, 62 veaux, 104 porcs ont été abattus la semaine dernière.

LA GRENOUILLE

Bonnot, notre mangeur de grenouille municipale, a été interrogé à nouveau par M. Gobert, juge d'instruction, et confronté avec M. Corsolle, vice-président du Bureau de bienfaisance.

POUR TOUS LES GOUTS...

On lit dans le « Progrès du Nord » du dimanche 7 juin, troisième page :

« **TOURCOING.** — CONSEIL MUNICIPAL. — **Les Processions.** — Les doyens de Saint-Christophe et de Notre-Dame ont eu le beau toupet d'adresser une demande de rétablissement des processions, supprimées par arrêté municipal du 25 mai 1907.

» Inutile de dire que ces messieurs les curés en ont été pour leurs frais de malice. On ne saurait se méprendre sur la portée d'une telle manifestation, si l'on considère que leurs confrères de Lille et de Roubaix se sont bien gardés de faire pareille demande à l'administration de ces villes.

» A la séance de vendredi, lecture est donnée de la réponse de M. le maire.

» Le conseil salue par des applaudissements la brève mais belle réponse faite par le maire à la demande des curés, auxquels on ne répondra plus dans l'avenir pour le même motif. La question a été réglée et doit le rester ».

A la colonne suivante, même page :

VALENCIENNES. — **Les Processions.** — M. Fernand Dugardin, adjoint, faisant fonctions de maire, vient d'autoriser la procession traditionnelle du 21 juin ».

???

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

SUCCES SCOLAIRE. — Notre école de filles du Centre vient de se distinguer. Les épreuves du certificat d'études primaires où 24 élèves sur 25 furent admises, en sont la preuve. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce succès et adresser nos félicitations aux maîtresses et aux lauréates.

BERGNIES

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal de Bergnies a, dans sa dernière séance choisi comme suit les membres de ses diverses commissions.

1. Finances. — MM. Gosse, Bacquy, Loriau, Devevert, Gérard.

2. Travaux. — MM. Defernez, Dupont-Gras, Legrand, Durieu-Junion, Dehaye.

3. Fêtes. — MM. Delcourte, Hiernaut, Carlier, Pavart, France, Faux.

4. Secours. — MM. Dupont Augustin, Michel, Bassonville, Caudheteux, Durieux-Lambert.

5. Terres (location). — MM. France, Delaire, Defernez, Durieux-Lambert, Bacquy, Carlier, Dehaye, Legrand, Durieu-Junion, Dupont A.

6. Musique et Sapeurs-Pompiers. — MM. Bacquy, France, Legrand, Devévert, Hiernaut, Pavart.

7. Bureau de Bienfaisance. — MM. Defernez, Loriau,

Le conseil décide ensuite de vendre au plus offrant la fosse Charrobois.

Le cahier des charges pour l'adjudication des fournitures scolaires est approuvé.

Il vote 20 fr. 75 pour le conseil des prud'hommes et donne avis favorable au projet de réorganisation. Il approuve une partie de l'état des cotes irrécouvrables présenté par le percepteur et en rejette une autre partie.

Une demande de subvention pour le patronage des détenus et libérés est ajournée.

Le conseil accorde une subvention de 50 francs à la société d'archers « Les Amis réunis », à la condition qu'un tir gratis sera organisé le lundi de la Petite Ducasse ; une subvention de 10 francs est également accordée aux Francs Tireurs.

Le conseil décide d'une façon formelle que, vu le grand nombre de sociétés d'archers établies dans la commune, il ne sera plus accordé de subvention à toute société nouvelle de ce genre qui s'organiserait.

L'assemblée émet le vœu que le courrier des postes soit distribué deux fois par jour dans toute l'étendue de la commune. Des démarches pressantes seront faites dans ce sens auprès de l'administration compétente.

FRESNES

AU FEU ! — Dans la soirée de samedi, vers neuf heures, un incendie s'est déclaré dans un magasin situé sur les derrières de l'habitation de M. Louis Have, vannier.

Cette dépendance était pleine de marchandises, osiers et objets façonnés, qui eussent fourni au feu un aliment facile si on ne s'était aperçu de suite du sinistre.

Aussitôt l'alarme donnée, pompiers et voisins se prodiguèrent et purent en très peu de temps se rendre maîtres du fléau.

M. Have avait, dans la journée, et à cause du froid relativement vif, allumé du feu dans cette pièce ; on suppose qu'une étincelle se sera échappée du foyer.

Les dégâts sont évalués à sept ou huit cents francs, couverts par une assurance.

RAISMES

ETAT-CIVIL DE RAISMES. — *Naissances* : Cauchefer André. — Sohlez Hélène. — Bonet Madeleine. — Desmoutier Jean. — Plumecocq Henri. — Dussart Léon. — De Schryver Simone. — Maréchal Emile. — Maaquin Joseph.

Publications. — Poteau Emile et Plateau Jeanne. — Thorel Emile et Baudson Anna. — Lemaire Eugène et Cartigny Célestin. — Debrabart Léon et Sorlin Elodie. — Houdenot Charles et Geneviève Brunelle. — Collet Georges et Rémi Adèle.

Mariages. — Bécourt Maurice et Lefebvre Anne. — Poteau Emile et Plateau Jeanne. — Wilbaut Romain et Lesage Zoé. — Potier Julien et Lefevr Pauline. — Denicourt Florimond et Demarez Célénie. — Thorel Emile et Baudson Anna. — Lemaire Eugène et Cartigny Célestine.

Décès. — Emile Roger, 45 ans et demi. — Caudron Elise, 42 ans et demi. — Caucheler André, 10 jours. — Anasse Angèle, 30 ans. — Marchant Louise 16 ans. — Bourlart Adolphine, 50 ans.

ANZIN

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la ducasse les bureaux de la mairie seront fermés aujourd'hui lundi et demain mardi.

L'état-civil sera ouvert le matin.

POUR LA SOIF. — Est autorisée l'ouverture des débits de boissons toute la nuit lundi et mardi.

ETAT-CIVIL. — *Naissances* : Joseph Gilneur. — Paul Brassart. — Léonie Rousseau. — Emilienne Le Blon. — Henri Bertaud. — Julie Falce. — Pierre Lefebvre. — Georges Sleffe. — Jean Bontemps. — Gustave Caupez. — Clément Dehaye. — Alfred Delhaye. — Paul Lesaffre.

Mariages. — Pierre Béral et Amandine Mathieu. — Gustave André et Elise Rimaux. — Victor Hecquet et Laëtitia Falce. — Louis Patrisse et Elisa Patrisse. — Gaston Bauduin et Louise Petit.

Publications. — Eugène Detwarde, lamineur, et Louise Lawalle, sans profession.

Edmond Leleu, employé et Eudoxie Desaillard couturière.

Georges Ledent, menuisier, et Clarysse Gobert, ménagère. — Eloi Bisiau, mineur, et Marie Dronsart, sans profession.

Décès : Raymonde Delpierre, 4 ans, rue de Condé. — Syrène Lagreau, 56 ans, rue Marceau prolongée. — Emilienne Wallerand, 10 mois, rue de la Verrerie. — Léon Poteau, 6 ans, rue du Nord. — Germaine Caullier, 19 ans, rue Iéber. — Augusta Ansiaux, 19 ans, rue de St-Vaast.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Henri Vilain, rue de Belfort.

Décès. — Héloïse Trouillet, 37 ans, ménagère, 39, rue Jean-Jacques Rousseau.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un ouvrier terrassier qui démolissait, rue Gambetta, un mur dans une maison en construction, est tombé d'une hauteur de quatre mètres et s'est contusionné le bras droit.

Le blessé, qui se nomme Philibert Loriaux, âgé de 31 ans, travaille pour le compte de M. Victor Davoine, entrepreneur à Caudry.

Il sera astreint à dix jours de repos.

— M. Henri Garot, 40 ans, contre-maître tulliste employé chez M. Denoyelle, fabricant de tulles à Caudry, a eu l'index et le médius de la main gauche serrés par un engrenage de métier.

Les contusions qui en sont résultées ont amené pour le blessé une incapacité de travail de douze jours.

DEPART DE L'HARMONIE MUNICIPALE POUR SENS. — Les membres de l'Harmonie Municipale sont partis samedi, à onze heures, pour Sens (Yonne), où ils vont concourir.

Nous leurs souhaitons une ample moisson de succès.

BRIASTRE

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 juin à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Solière, maire.

Le secrétaire donne connaissance de la circulaire préfectorale concernant le budget. On passe au budget de la commune, où des modifications ont été apportées sur différents points.

Une somme de 687 francs est disponible, et le Conseil va en faire usage immédiatement.

M. le Maire a omis de faire établir un ordre du jour de la séance, mais néanmoins on aborde, pour commencer, le service postal de la commune, qui restera jusqu'au mois d'août prochain sans aucun changement.

Une somme supplémentaire de 30 francs est accordée pour le chauffage des écoles.

Une augmentation de 100 francs est votée pour le garde champêtre, ce qui lui porte son traitement à 783 francs par an.

Une somme de 50 francs est votée pour un entrepreneur de bals, qui se chargera d'installer sur la place publique, un baraquement pour y danser aux deux fêtes communales.

Des travaux de réfection, pour les édifices communaux, sont en projet.

La Société de Gymnastique et d'Armes « l'Eclair » sollicite une subvention de cinquante francs ; elle est repoussée par huit voix contre quatre ; cependant il y a des fonds disponibles.

La séance est levée à six heures et demie du soir.

Il est fâcheux à constater que les auditeurs qui désirent suivre les séances du Conseil, doivent rester debout. Il en coûterait peu, cependant, pour quelques chaises. Ou bien ne pourrait-on pas mettre un banc de l'école ?

LE CATEAU

TOMBE D'UN TOIT. — Vendredi matin, vers neuf heures, un ouvrier charpentier nommé Doctrové-May, 53 ans, domicilié à Saint-Benin, travaillait à la toiture des établissements Simon, quand, à la suite d'un faux mouvement, il fut précipité à terre d'une hauteur de cinq mètres.

On se porta aussitôt au secours de l'ouvrier, mais celui-ci n'avait, heureusement, qu'une légère entorse du pied droit, qui ne le retiendra pas trop longtemps loin de son travail.

LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS est partie samedi, à trois heures, pour assister au concours de Saint-Denis (Seine).

Le matériel d'incendie était parti la veille.

LE CARNAVAL D'ETE. — De nombreux mâts surmontés d'oriflammes ont été plantés par toute la ville en vue du carnavl d'été qui aura lieu lundi prochain, qui a lieu aujourd'hui lundi.

Nous avons déjà donné le programme de la fête. Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'un beau temps vienne récompenser les organisateurs de tous leurs efforts.

LES EPAVES DE LA RUE. — Il a été trouvé cette semaine une pompe d'automobile et une clef et un trousseau de clefs.

PHARMACIE DE SERVICE lundi : M. Dubeaux.

BASUEL

POUR FAIRE UN FOIE GRAS PATE DE FOIES de canards, il faut choisir de tendres canetons bien à point, dit un livre de recettes de cuisine.

Eh bien ! les malandrins qui connaissent cette recette culinaire, ont fait fait beaucoup mieux que choisir... *Ils ont pris onze canetons* appartenant au sieur Elie Leblond, cultivateur à la ferme de la Roue, à Basuel, et ont disparu.

La gendarmerie du Cateau, sur plainte de M. Leblond, recherche activement les voleurs.

LE CATEAU

ETAT-CIVIL DE LE CATEAU. — *Naissance* : Watremez Félix Pierre.

Publications : Salez Gustave-Eugène, ajusteur-monteur à uchemin de fer du Nord avec Stéphan Jeanne-Albertine, sans profession au Cateau. — Lesigne Henri-Arthur, maçon, à Montay, et Delville Henriette-Elise, sans profession, au Cateau. — Ruelle Jules-Jean-Baptiste, menuisier, au Cateau et Doise Emma, sans profession à Inchy.

Décès. — Bouquette Joseph, 62 ans, tisseur, célibataire. — Guersillan Arthur, 43 ans, tisseur, époux de Maria Lasseron. — Louvet Marie-Louise, 20 ans, tisseuse, célibataire. — Bracelet Joseph-Bernard, 66 ans, journalier, époux de Flore Sénaux.

FONTAINE-AU-PIRE

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira le mercredi 10 juin, à huit heures du soir.

Ordre du jour : 1. Choix de deux conseillers pour faire partie du bureau de bienfaisance ; 2. compte administratif de 1907 ; 3. préparation au budget de 1909 : fixation des traitements et subventions.

ETAT-CIVIL. — Décès du 5 juin. — Delesalle Euphrasie, veuve Carlier, 72 ans.

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS. — Voir aux Informations régionales.

PAS-DE-CALAIS
ARRAS

LA CUITE. — Le journalier Augustin Leroux, 43 ans, trouvé ivre sur la place de la Gare, a récolté une contravention.

Le nommé Debrille Alphonse, 42 ans, d'Hazebrouck, trouvé ivre et en train de mendier rue Baudimont, a été arrêté.

SOUS UNE VOITURE. — La voiture de M. Vaast, boucher, a renversé rue Méaulens, la petite Dewalle, 2 ans, qui jouait en face de la maison de ses parents. On craint des lésions internes.

INSULTES ET COUPS. — Le colporteur Roussie Henri, 36 ans, demeurant rue du Cardinal, insulta Mme Dambrine François, cabaretière, au hameau de la Targette, à Neuville Saint-Vaast, parce que celle-ci refusait ses marchandises. M. Dambrine, à qui sa femme raconta la chose peu après, rejoignit Roussie et lui porta des coups de bâton, puis il le suivit jusqu'à Arras où il déposa plainte à la gendarmerie après avoir appris le nom du colporteur.

JEUNES VADROUILLEURS. — Les jeunes Boulant, Pierrepont, Cattelet et Becquart n'étaient pas rentrés sous le toit paternel depuis quelques jours. On les a retrouvés vagabondant par les rues ou dormant du sommeil du juste dans des voitures en stationnement.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — En tombant sur le gazomètre, M. Victor Capron, ouvrier à l'usine à gaz, s'est contusionné et fait une plaie à la jambe gauche. — 15 jours de repos.

ARRACHE A LA MORT. — Samedi après-midi, au moment où un train, venant d'Arras, entrait en gare, le maçon Hecquet Joachim, 25 ans, de Marœuil, commit l'imprudence de traverser la voie.

Distrait, il n'entendit pas les avertissements du personnel de la gare et il allait être tamponné, la locomotive n'étant plus qu'à cinquante mètres de lui environ, lorsque, avec une un sang-froid et un courage dignes d'éloges, M. Wéber, sous-chef, se précipita sur lui et l'arracha à une mort horrible en le poussant brusquement hors des rails.

M. Wéber a déjà accompli plusieurs actes de dévouement : il a la médaille de sauvetage.

Cette scène a vivement impressionné toutes les personnes présentes.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

NEUVILLE-VITASSE

AU VOLEUR ! — Pendant une absence de M. Vanmaële Cyriel, ouvrier agricole, on a volé dans sa chambre une montre et sa chaîne, un complet et une chemise, d'une valeur totale de 44 francs. Un sieur D..., actuellement en fuite, est soupçonné.

GREVILLERS

LE VILAIN BEAU-PERE. — Plainte a été portée par Mme Thomas Léonie contre son beau-père, qu'elle accuse de l'avoir frappée avec une chaise.

NEUVILLE-SAINT-VAAST

AU VOLEUR ! — Des malfaiteurs se sont introduits par une vitre cassée dans la brasserie de M. Deusy Paul et ont enlevé un bureau qu'ils ont transporté dans une pâture voisine pour en inspecter consciencieusement les tiroirs ; ils ont également pris un litre de cassis, un litre de bénédictine, du chocolat et des gaufrettes.

VIMY

RENVERSEE PAR UN CHARIOT. — Mme Marie Dorée a été renversée par un chariot que conduisait le domestique de M. Bachelet, entrepreneur. Les roues du véhicule lui passèrent sur les jambes, mais elle n'a heureusement aucune fracture.

Béthune

LA COURSE A PIED. — Le départ de la course à pied a eu lieu hier à 4 h. 20. Une vingtaine de coureurs ont parcouru les 10 kilomètres imposés sans trop de fatigue.

Le premier rentré a été Houlette, de Bruay, qui a fait le parcours en 36 minutes. Le second, Buyck, de Lens, a effectué le trajet en 37 minutes.

Sont arrivés ensuite, troisième, Dupont, de Béthune ; 4e, Gillot, de Béthune ; 5e Bayart, de Lens ; 6e, Coulombel, de Béthune ; 7e, Penin, de Béthune, 8e, Durot, de Bruay.

Ceux-ci se suivaient à environ une minute d'intervalle.

Les prix étaient de 40, 30, 25, 20, 15, 10 et 5, et 5 francs.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

Lens

PARTI SOCIALISTE. — Le trésorier du groupe numéro 8 informe les camarades qu'il se tiendra à leur disposition, chez Casimir Beugnet, le jeudi 11 juin prochain, de 6 heures à 7 heures et demie du soir, pour leur délivrer des cartes du Parti.

LA FETE DES PUPILLES. — Le grand concert populaire organisé par la section des pupilles socialistes le 28 juin prochain au théâtre, dépassera en éclat en en beauté, celui donné il y a six mois par les mêmes jeunes artistes.

Dès maintenant, des cartes sont mises en vente au siège de la société et au théâtre.

Loges : 0 fr. 75 ; Fauteuils et Chaises : 0 fr. 50 ; Galeries : 0 fr. 30.

ACTION EMANCIPATRICE. — Une réunion du groupe aura lieu au siège social, chez Casimir Beugnet, le jeudi 11 juin 1908, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : 1. Situation financière de la société. — 2. Renouvellement de la commission. — 3. Causerie : L'Organisation cléricale.

LIEVIN

LE BON V